



## Déclaration liminaire du SNALC

CTSD du 4 septembre 2020

Ces vacances reposantes pour certains, apprenantes pour d'autres, furent plus qu'indispensables pour oublier le chaos, le mépris et le manque de respect des personnels vulnérables et des agents par des protocoles et des informations arrivés toujours en dernière minute. Car soyons honnêtes : cela recommence et rien ne nous est épargné. Citons par exemple les promesses de reconnaissance financière pour bons et loyaux services dont nous attendons la couleur : aucun remboursement n'est envisagé concernant les frais engagés par les collègues consciencieux lors du confinement, et quant à l'aide financière de 2021, si celle-ci prend la tournure des stages de réussite de fin août annulés dans certains départements pour budget insuffisant, il y a de quoi s'inquiéter. Autres exemples : l'amélioration de la formation continue par un plan français imposé (aux antipodes de nos besoins actuels et cruciaux en formation numérique), ou encore des *open badges* infantilisans et humiliants, véritable affront, censés reconnaître et valoriser nos compétences acquises dans le domaine numérique éducatif.

Des formations conséquentes au numérique, en présentiel, auraient dû prendre le pas sur les plans maths et français, surtout dans la crise sanitaire actuelle, qui risque de voir ces plans tomber à l'eau. De plus, CANOPE ne saurait être une réponse satisfaisante, le distanciel ne pouvant remplacer le présentiel. Le **SNALC** tient à préciser que pour notre ministre, dans sa conférence de presse du 26 août, le plan Villani-Torossian est un plan « efficace et apprécié des acteurs ». A se demander qui fait remonter ce contentement, qui va à l'encontre de l'expression des premiers concernés, les professeurs !

Le **SNALC** a toujours privilégié la sécurité sanitaire des personnels et des élèves. C'est pour cela qu'à la fin du confinement, nous demandions une ouverture des écoles en septembre, qui aurait évité souffrances inutiles, prises de risques et reprise chaotique. Toutefois, pour le **SNALC**, le report de la rentrée des classes d'une semaine aurait été un très mauvais signal donné aux élèves et aux familles. Pédagogiquement, même si tout est soi-disant prévu pour cette rentrée avec tous les scénarii possibles, le **SNALC** demande à voir ce qui se passera en cas d'enseignement mixte.

Tel que cela est prévu dans les documents sur la continuité pédagogique, c'est le trou noir sur les élèves qui restent à distance, puisque les PE sont à temps plein en présence. Que font-ils et avec

qui ? Certaines municipalités ont recensé les lieux dans lesquels l'on pourra rassembler ces élèves, ce qui correspond à une proposition du **SNALC**. Mais cela ne semble pas abouti.

À force de se concentrer sur la reprise de tous les élèves en présence, on a clairement laissé à l'état d'ébauche abstraite le cas où il serait nécessaire de limiter le nombre d'élèves en classe. Le système scolaire ne dispose aujourd'hui ni des personnels, ni du matériel, ni des locaux pour appliquer concrètement ce scénario, ce que le **SNALC** avait signalé déjà avant les vacances d'été.

Le **SNALC** rappelle qu'il défendra individuellement et collectivement les collègues qui se verraient demander de faire un double travail (présentiel et distanciel), puisque des cours en ligne sont prévus, ainsi que *Ma classe à la maison*. En l'absence de fourniture de matériel ou de prime ad hoc, il défendra tout collègue ne souhaitant enclencher de nouvelles dépenses si l'enseignement à distance était de nouveau à l'ordre du jour. Il défendra également tout collègue qui se verrait reprocher ses lacunes en compétences numériques.

En ce qui concerne la carte scolaire, le 7 avril 2020, Jean-Michel Blanquer annonçait une dotation de postes supplémentaires dans le premier degré - s'ajoutant aux 440 postes déjà alloués - de 1248 postes.

Pour la rentrée 2020, notre ministre s'était précédemment engagé à dédoubler les classes de grande section de REP et REP+. Le plafonnement des classes de grande section, CP et CE1 à 24 élèves, hors éducation prioritaire, d'ici la fin du quinquennat, fait également partie de belles promesses antérieures. Hélas, faute de moyens encore suffisants, dédoublements et plafonnements ne seront pas généralisés en septembre. D'autant plus que sur les 1248 postes, 625 seulement correspondent à des places supplémentaires au CRPE, les 623 postes restants ne sont donc malheureusement pas définitifs et seront couverts par des mobilités diverses et des contractuels.

Pour le **SNALC**, cette dotation est insuffisante pour affronter les nouveaux besoins engendrés par l'épidémie et même si le taux d'encadrement s'améliorera dans le premier degré à la rentrée scolaire 2020, la grande majorité des PE et des élèves ne s'en rendra pas compte. D'ailleurs, notre académie de Nice est encore bonne dernière pour la moyenne d'élèves par classe dans le bilan de la rentrée scolaire 2019 de la DGESCO : le nombre moyen d'élèves par classe était de 24,12, avec 24,42 pour les Alpes-Maritimes, moins bon élève que le Var, avec 23,82 (la moyenne nationale étant de 22,71).

Enfin le **SNALC 06**, demande à ce que, comme l'ont déjà obtenu leurs homologues varois, il soit acté que plus aucune fermeture de classe ne se fasse en septembre.